

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT SPORTIF RÉGIONAL

ESPRIT BLEU

en Auvergne-Rhône-Alpes

INTERVIEW

David Smétanine, engagé dans le sport pour tous

L'ACTU SPORTIVE RÉGIONALE

Gaël Geffroy et Timothé Ivaldi, en route pour Tokyo ?

LE FOCUS

Le sport en entreprise

N°19 / Mai 2021
Edité par



CROS
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

ÉDITO

par Christian Levarlet

Le printemps, signe de renouveau, nous donne l'espoir de voir le spectre du virus s'éloigner et d'entrevoir un avenir meilleur, de retrouver la joie de pratiquer de nouveau les activités sportives intérieures ou extérieures et la perspective de pouvoir assister à des compétitions, en un mot une vie plus conforme à nos attentes.

Sur ce premier trimestre 2021, la Conférence Régionale du Sport a été mise en place. Un appel à candidature auprès des membres des quatre collèges a été lancé pour constituer les commissions. Plusieurs rassemblements vont permettre d'entrer dans la phase opérationnelle pour écrire le futur projet sportif territorial pour la fin de l'année.

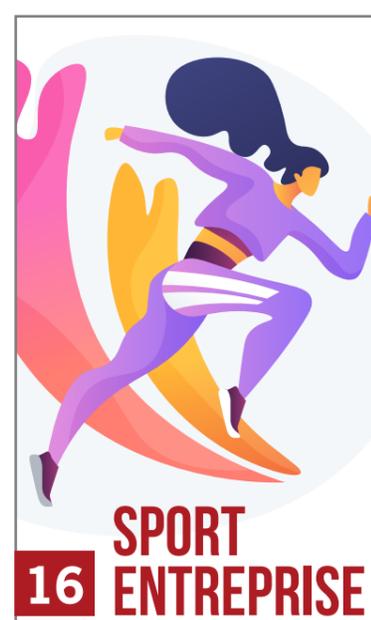
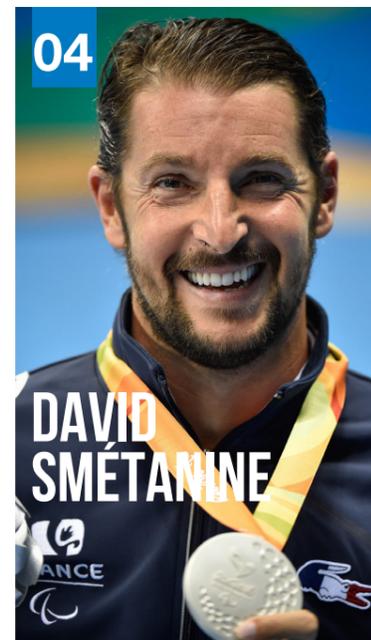
La Région et le Comité Régional Olympique et Sportif ont uni leurs forces pour animer le label "Terre de Jeux 2024" avec comme objectif de créer une communauté des collectivités labellisées, en vue de Paris 2024.

Mais avant, pensons à Tokyo et souhaitons que cet événement planétaire ne souffre pas trop des contraintes sanitaires mises en place. Souhaitons aussi que notre Equipe de France Olympique et Paralympique porte haut les couleurs de notre pays, avec cette merveilleuse initiative du porte-drapeau à "quatre mains", représenté par deux athlètes olympiques élus par leurs pairs, et deux athlètes paralympiques élus par le grand public du 1^{er} au 30 juin.

Je vous souhaite une bonne reprise sportive, avec l'espoir d'une future année sportive complète.



SOMMAIRE



04	David Smétanine <i>Engagé dans le sport pour tous !</i>
06	360° <i>L'actu des Ligues en images</i>
08	Festival O'biwak <i>Un évènement autour de l'orientation au coeur du Vercors</i>
09	Savoir Rouler à Vélo <i>Le comité régional de cyclisme se structure pour accompagner les plus jeunes vers l'autonomie à vélo</i>
10	Journée dynamique de l'insertion et du parrainage <i>Par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Sport en Entreprise</i>
11	Le Challenge des anneaux <i>Par l'UNSS de Clermont-Ferrand</i>
12	Gaël Geffroy et Timothé Ivaldi, en route pour Tokyo ? <i>Par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Adapté</i>
13	Sentez-Vous Sport <i>La labellisation pour la rentrée 2021 est ouverte</i>
14	Terre de Jeux 2024
15	Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 <i>Les porte-drapeau paralympiques élus par les français</i>

LE FOCUS

16	Sport en entreprise : de quoi parle-t-on ?
18	Les évolutions juridiques du sport en entreprise <i>Par Maître Benoît Dumollard</i>
20	L'entreprise : un public porteur pour le mouvement sportif

EN ACTION

22	Une équipe renouvelée à la tête du CROS <i>La nouvelle équipe dirigeante pour 2021-2024</i>
24	Organisme de formation <i>Le nouveau service de portage de formation du CROS</i>
25	Ressources pédagogiques <i>Une exposition éducative sur le handicap et le sport</i>
26	Elections dans les CDOS <i>Cinq CDOS de la Région changent de présidence</i>
26	CDOS de la Haute-Loire <i>Rencontre avec les parlementaires</i>
28	CDOS de la Haute-Savoie <i>La Haute-Savoie sur la route des Jeux !</i>

LES EXPERTS

28	Le grand écart ? <i>Par Alain Arvin-Bérod</i>
----	--

L'AGENDA DU #SPORTAURA

30

"Esprit Bleu" est une marque déposée par le CNOSF.

Édité par le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes, Association loi 1901
Siège social : 16, place Jean-Jacques Rousseau - CS 92013 - 38307 Bourgoin-Jallieu Cedex

Représentant légal : Christian Levarlet
Directeur de publication : Christian Levarlet
Rédactrice en chef : Marie-Christine Plasse
Rédactrice en chef adjointe : Claire Wolf
Comité de relecture : Michel Furet, Marie-Christine Plasse

Ont participé à ce numéro : David Smétanine, Ligue du Sport Adapté, Ligue de Gymnastique, UNSS Clermont-Ferrand, Ligue de Course d'orientation, Comité de Cyclisme, Ligue du Sport en Entreprise, Claudia Gonçalves, Simon Contrepois, Ligue Rugby XIII, ASM Omnisports, Jo Reina (CPME), Gaëtan Planché-Defrade, Mélissa Jarrar, CDOS

Haute-Savoie, CDOS Haute-Loire, Maître Benoît Dumollard, Alain Arvin-Bérod

Mise en page : Claire Wolf
Maquette : David Sayag
Impression : Imprimerie Fouquet-Simonet
Tirage : 600 exemplaires
N°ISSN : 2425-6188
Gratuit | Numéro 19 - Mai 2021

DAVID SMÉTANINE

Engagé dans le sport pour tous !

David Smétanine, nageur handisport, participera à ses 5^{èmes} Jeux Paralympiques cet été. Il se confie sur son parcours et son engagement pour le développement du sport pour tous et notamment en milieu professionnel.

Comment avez-vous débuté la natation ?

J'ai toujours été entouré de nageurs. Le papa d'un ami d'enfance était directeur de la piscine ou je m'entraîne et j'étais très souvent chez eux. J'ai toujours aimé l'eau, mes parents m'ont appris à nager très tôt pour des questions de sécurité au départ. La natation est un sport avec la notion de sécurité et de plaisir. Et finalement quand on est en sécurité et qu'on est à l'aise, tout petit c'est un élément qui est fantastique l'eau. J'ai commencé un peu comme ça par le côté ludique et puis ensuite le fait d'être entouré de nageurs, ça m'a donné envie.

J'ai eu un vrai déclic pour la compétition de haut niveau lors des Jeux de Barcelone en 1992. C'est un sport difficile et très contraignant, ça demande beaucoup de travail et je voulais après 10 années de travail et je voulais après 10 années de judo peut-être poursuivre un rêve d'être un jour sur un podium olympique et de me qualifier aux Jeux. Souvent on est inspiré par des gens, moi c'est l'événement et sa réussite dans sa globalité qui m'a inspiré, notamment avec l'arrivée de la Dream team de Michaël Jordan, les Barjos au handball, et l'ère d'Alexandre Popov en natation. C'est l'esprit olympique, le rêve des jeux, le symbole, les histoires de sportifs qui s'entraînent très dur qui donnent envie.

Vous avez subi un accident quelques années après les Jeux de Barcelone. Vous avez su rebondir et tout fait pour pouvoir être aux Jeux Paralympiques plus tard ?

Clairement oui. Quand j'ai eu mon accident quelques temps après les Jeux en 1995, j'ai finalement eu cette seconde chance à saisir. Je ne pouvais plus être champion olympique mais j'avais un projet qui était réaliste avec mon passé de nageur, l'expérience que

j'avais déjà n'était pas perdue, au contraire, elle allait me servir pour être un jour aux Jeux Paralympiques.

La natation m'a servi à but thérapeutique et comme ligne de vie pour retrouver mon identité, me reconstruire en tant que personne, en tant qu'homme, en tant que David. C'était une thérapie fantastique, on m'a proposé directement la natation pour la rééducation, la liberté, l'autonomie, les repères dans l'espace.

J'ai très rapidement eu l'objectif d'aller aux Jeux. Lors de ma rééducation, j'ai vite été repéré par un sélectionneur des équipes handisport. Frédéric Guyot, ancien meneur de jeu de l'équipe de France de basket handisport était dans le même centre. Je ne le voyais plus handicapé, pour moi c'était un athlète très costaud avec une mobilité en fauteuil hallucinante. Je ne connaissais pas les fauteuils à ce moment-là et c'est devenu pour moi un objet personnalisé pour l'autonomie de vie et pour faire du sport. Le design c'est important au début et c'est tout un tas de petites choses qui aident quelqu'un qui a été blessé à retrouver une identité qui lui est propre.

Vous parlez de cette méconnaissance, de ce regard que l'on peut avoir sur le handicap. Vous êtes engagé dans ce lien entre le sport et le handicap, c'est important pour vous de promouvoir la différence ?

La différence se fait par ce qu'il y a une méconnaissance de quelque chose. On n'aborde pas à l'école les questions du handicap et de ses différentes formes. Il y a un fossé qui se crée à l'école parce qu'on ne grandit pas en France avec la culture de la différence. La méconnaissance, il faut tout faire pour la réduire, dès le collège quand on aborde les sciences naturelles, qu'on parle aussi de cette diversité anatomique, génétique. Si on explique la différence, l'inclusion sera plus facile. En tant qu'athlète paralympique, on veut montrer l'exemple et transmettre. A travers mes engagements au Comité National Olympique, à l'Agence française de lutte contre le dopage, au

Fiche d'identité

David Smétanine | Né le 21 octobre 1974
Club : Grenoble Alp'38

Palmarès

9 Médailles aux Jeux Paralympiques
10 Médailles aux Championnats du Monde
11 Médailles aux Championnats d'Europe
153 titres de Champion de France
Record d'Europe du 50, 100, 200m nage libre
Record du monde du 50 m dos (petit bassin)

Comité International Paralympique, à la Fédération Internationale de Natation, je ressens la responsabilité de participer à mieux éduquer les gens parce que le sport est un outil pour mieux inclure, mieux intégrer et mieux expliquer les choses.

On est des ambassadeurs importants du handicap grâce au sport. On prouve que malgré le handicap on peut réussir de grande chose, on peut tous se relever et être encore plus fort. Ce qu'on a vécu, la difficulté, le bouleversement familiale et personnel, permet d'en sortir quelque chose de très fort dans la résilience. Grâce à mon parcours, je suis plus légitime pour expliquer aux gens qu'il ne faut pas avoir peur mais au contraire valoriser ces différences.

Chaque personne, qu'elle soit handicapée ou non, a le droit de rêver des Jeux et a le droit de vouloir devenir un grand champion, et pas seulement au titre de la compétition, mais aussi dans ce qu'il peut faire au quotidien. Les médailles c'est super, mais le chemin de vie qu'on parcourt pour arriver jusque-là est encore plus fort. Le sport c'est une école de la vie formidable pour ça.

En parallèle, vous êtes conférencier en entreprise sur divers sujets. C'est dans cette idée de transmettre vos expériences de vie d'un sportif de haut niveau handisport en entreprise ?

J'ai développé des compétences d'adaptabilité grâce au sport de haut niveau et notamment en tant qu'athlète paralympique avec toutes les difficultés que ça comporte. Il y a le sport mais il y a en plus le handicap à gérer : le regard



des autres, des sponsors, devoir se battre plus que les autres, la reconnaissance qui n'est pas encore identique avec les athlètes valides... J'ai un parcours qui m'a permis de comprendre ces choses-là et j'ai envie de montrer à l'entreprise que les gens se trompent parfois. La peur de perdre, apprendre à se reconstruire, se servir des échecs pour mieux avancer, corriger la planification pour être plus performant, ce sont des choses valables en entreprise aussi. Les entrepreneurs cherchent des outils pour dynamiser leurs équipes, trouver une nouvelle stratégie, avoir une vision plus forte. Ça s'inscrit dans une idée de construction et de développement.

Est-ce que vous pensez que le sport en entreprise est assez développé, notamment avec les ambitions de Paris 2024 d'amener le sport à des publics éloignés, en touchant notamment le milieu professionnel ?

Oui on est dans la bonne direction mais à quelle vitesse ? Paris 2024 est au ralenti, il y a de très bonnes idées mais les implications ne sont pas encore là. Lors de la conclusion de ces Jeux, quand on se posera la question "qu'est-ce que les Jeux ont laissé comme héritage pour la France ?", il faut un vrai changement dans l'inclusion, que les gens fassent plus de sport en général.

A 3 ans des Jeux, il faut que ces Jeux réforment en profondeur et je n'ai pas l'impression qu'on ait encore l'ambition qu'on avait au départ.

Avec la crise actuelle et le télétravail, les entreprises devraient obliger les gens à prendre 1 heure pour marcher tous les jours. Si vous ne voulez pas courir au début,

commencez par marcher, faire un peu de yoga. A force, l'activité physique et sportive devient une nécessité et elle prendra une place différente. En Chine et en Angleterre par exemple, ils ont la notion de sport dans leur quotidien, c'est leur culture.

Vous préparez les Championnats d'Europe et les Championnats de France, comment ça se passe pour la qualification aux Jeux ?

Il y a deux règles. La première c'est qu'un athlète médaillé aux Championnats du Monde en or ou en argent ouvre un quota pour son pays et est présélectionné pour les Jeux. La deuxième règle, c'est les minimas, donc aux Championnats d'Europe il faudra faire les temps. Il y a 6 places pour les hommes et 3 places pour les femmes. Contrairement aux Jeux Olympiques, où n'importe quel nageur qui fait les minimas se qualifie, les Jeux Paralympiques ont un nombre de places limité, encadré par des règles pour créer une contrainte supplémentaire afin que le niveau soit très haut pour augmenter la reconnaissance et la légitimité des athlètes paralympiques. Il y aura 2 chances pour faire ces minimas. J'espère les faire au mois de mai aux Championnats d'Europe et être soulagé pour aller aux Championnats de France, pour que ce soit plus une fête qu'une contrainte.

Dans quelques semaines, vous vivrez vos 5^{èmes} Jeux à Tokyo, est-ce que ce sera vos derniers Jeux ?

C'est très probable parce que ça commence à être dur même si je trouve les ressources autant sur le plan mental que physique. Même si finir en France dans 3 ans, ça me

trotte dans la tête forcément, je ne veux pas faire de plan sur la comète et je ne veux pas dire jamais. Il faut déjà que je me qualifie. Il m'a manqué un centième pour décrocher ma 10^{ème} médaille à Rio et en France on n'est pas nombreux à avoir fait 5 Jeux. Dans le monde on est 20 tous sports confondus, donc ce serait marquer l'histoire du sport, et j'aime bien les comptes ronds : 5 Jeux, 10 médailles, ce serait bien !

En quelques mots, quel est votre état d'esprit pour les prochaines échéances ?

Je suis surmotivé, je sais ce que je dois faire pour performer et je prends plaisir à le faire. Je commence à voir toutes les petites choses qui me disent que je suis sur la bonne voie. Mais si je veux encore être sur le podium aux Jeux, il faut faire plus et ne rien négliger. C'est d'ailleurs ma partie préférée de segmenter les choses et de prendre entraînement après entraînement, semaine après semaine et j'avance comme ça.

J'ai appris il y a quelques jours que j'étais éligible au poste de porte-drapeau pour les Jeux et c'est un rêve depuis tellement longtemps, ce serait vraiment la cerise sur le gâteau d'avoir cette honneur-là. C'est une responsabilité que je suis prêt à porter, je n'ai pas été élu représentant des athlètes paralympiques pour rien et j'ai la reconnaissance de mes pairs et des nageurs. Être membre de la commission des athlètes de haut niveau du Comité National Olympique depuis 2008, ce sont des choses qui montrent que je suis investi. Si ça arrive, je pourrai fermer la porte de ce livre de la plus belle des façons.

L'ACTU DES LIGUES EN IMAGES...



TOP 12 - Gymnastique artistique féminine
Haguenau (67) | 27 mars 2021

Chez les filles (de gauche à droite), **Séréna CHARPY**, **Clarisse PASSERON**, **Maëwenn EUGÈNE** et **Carla CARDOSO** du club de l'Indépendante Stéphanoise terminent à la 4^{ème} place du podium pour ce TOP 12.



TOP 12 - Gymnastique artistique masculine
Montceau les Mines (71) | 28 mars 2021

Chez les garçons, **Jean-Pierre BRUNO**, **Éric CASIMIR**, **Martin DOUVILLE**, **Vincent MILLET**, **Andrei MUNTEAN**, **Cédric ROCHER**, **Luc SIMON**, **Jocelyn TOUYON**, **Robert TVOROGAL** et **Nabil ZOUHAIR** du club des Enfants du Devoir d'Oyonnax terminent à la 6^{ème} place du podium.



Formation "Initiateur option Para Activités Motrices Adaptées"
Vichy (03) | 8 au 12 février 2021

Formation suivie par les salariés de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Adapté.



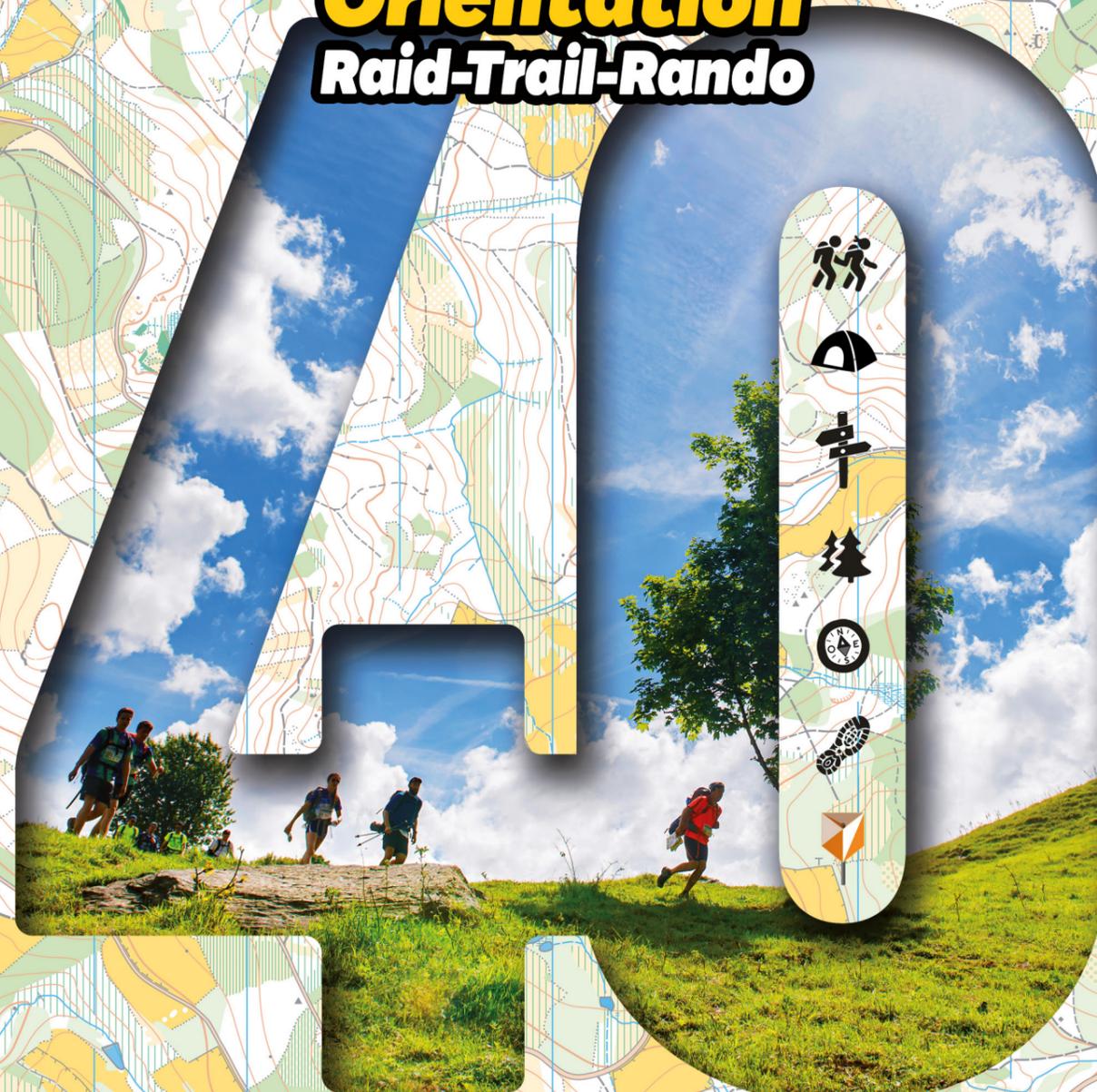
Module "Foot et Handicap"
Ballaison (74) | 15 mars 2021

Module animé par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Adapté auprès des stagiaires du Brevet Moniteur de Football de "Sport Léman" en partenariat avec la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football.

Obiwak

FESTIVAL

Orientation Raid-Trail-Rando



**Autrans-Méaudre
en Vercors-Isère
22-27 juin 2021**

www.obiwak.net

FESTIVAL O'BIVWAK

Un évènement autour de l'orientation au coeur du Vercors

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Course d'orientation organise cette année la 40^{ème} édition de son évènement annuel : le Festival O'bivwak. Il se tiendra du 22 au 27 juin 2021 à Autrans-Méaudre.

Le Festival O'bivwak fête ses 40 ans cette année et revient pour l'occasion dans le Vercors, terrain de jeu inépuisable des sportifs.

Plusieurs épreuves rythmeront la semaine de l'évènement.

Le mardi 22 juin, une nouvelle épreuve "Balade O'bivwak" sera proposée. Il s'agit d'une journée d'orientation nature et santé pour les seniors et les personnes à besoins spécifiques qui aura lieu à Méaudre.

Les mercredi 23 et jeudi 24 juin, les épreuves "Sco'Bivwak" proposeront un raid d'orientation pour les collégiens

et lycéens, ainsi que des animations et jeux d'orientation pour les primaires et les personnes porteuses d'un handicap mental ou psychique.

Le samedi 26 et le dimanche 27 juin auront lieu les épreuves principales, à savoir :

> le traditionnel "Raid O'bivwak" : munis de leur sac à dos et d'une carte pour choisir leur chemin, les participants partiront en équipe et pour 2 jours d'aventure en autonomie à la recherche de balises (6 parcours de difficulté possibles de débutant à expert).

> le "Trail O'bivwak" : une épreuve de trail en orientation de 50 km sur deux jours.

La principale différence entre le parcours du raid de 50 km (niveau difficile) et le parcours de trail de 50

km est le niveau en orientation : le raid est très difficile en orientation alors que le trail est facile. De plus, les "raiders" transportent leur matériel de bivouac et non les "trailers".

Enfin, les "raiders" reportent leurs balises sur la carte et non les "trailers".

En parallèle pendant ces deux jours, l'épreuve "Découverte O'bivwak" proposera des parcours de découverte à la demi-journée, à destination des familles, des promeneurs et de toute personne souhaitant découvrir la course d'orientation et le territoire du Vercors Isérois.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 juin et les places sont limitées !

Retrouvez toutes les infos sur www.obivwak.net



SAVOIR ROULER À VÉLO

Le comité régional de cyclisme se structure pour accompagner les plus jeunes vers l'autonomie à vélo

Cela fait déjà plusieurs mois que la Fédération Française de Cyclisme accompagne le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, dans le déploiement du dispositif Savoir Rouler à Vélo.

Ce programme à destination des 6 - 11 ans, correspondant à un cycle d'une dizaine de séances, s'opère à la fois au sein des clubs cyclistes, dans les centres aérés, mais aussi et surtout, sur le temps scolaire.

"Savoir Rouler à Vélo", c'est apprendre aux enfants à circuler en toute sécurité sur leur machine, connaître les bons réflexes des déplacements à vélo, connaître le code de la route, afin de pouvoir plus tard se rendre au collège...à bicyclette.

Si certains territoires sont déjà pilotes de ce dispositif en la matière, comme la Ville de Saint-Etienne qui, accompagnée de son club local, l'EC Saint-Etienne-Loire (42), a élaboré depuis plusieurs années une vraie stratégie de formation pour tous les enfants stéphanois, d'autres actions se déploient un peu partout dans la région, sous l'impulsion de clubs comme le VC Cournon d'Auvergne (63), l'AC Cusset (03) ou le Grenoble-Métropole-Cyclisme 38 - Eybens Formation (38), mandatés par les communes pour accompagner le plus d'enfants possible vers l'autonomie à vélo.

Il est vrai que si la crise sanitaire a provoqué un vrai "boum" de la pratique cycliste sous toutes ses formes, la notion de mobilité à vélo est aujourd'hui un axe important du travail des collectivités pour implanter sur les territoires des modes de déplacement plus doux, plus respectueux de l'environnement, mais aussi parfois plus rapides, et surtout bons pour la santé.

A Bourgoin-Jallieu, au siège du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes de cyclisme, une structuration se met en place pour que ces quelques actions deviennent des projets courants et répandus sur l'ensemble du territoire. Cela s'opère notamment à travers une démarche d'équipement en kits pédagogiques à fournir aux clubs qui en auraient besoin, ou la mise à disposition de livrets de formation à distribuer aux enfants. Si le déploiement de ce dispositif est encore inégal entre

C'est justement pour faire face à cet objectif massif que le comité Auvergne-Rhône-Alpes de cyclisme et sa fédération proposent des sessions de formation afin de former les futurs coaches "mobilité à vélo", mais aussi les ETAPS dans les intercommunalités, qui ont déjà l'habitude de travailler sur le temps scolaire avec le jeune public. C'est dans ce cadre que 5 cadres techniques et éducateurs du comité régional ont dispensé une formation



© FFC / Patrick Pichon

les différents territoires, il a été nécessaire de constituer un vrai réseau d'acteurs dans les départements afin de pouvoir réagir au mieux face aux demandes tantôt des agglomérations, tantôt des structures associatives. C'est pourquoi chaque comité départemental a maintenant désigné un référent pour accompagner les projets locaux et les acteurs dans leur programme pédagogique, le tout afin de pouvoir aboutir à l'objectif du ministère : former toute une classe d'âge à l'autonomie à vélo.

auprès de l'agglomération de Montluçon (03) au mois de février, permettant aux ETAPS de revenir sur les enjeux de sécurité et d'habileté de la pratique cycliste pour les plus jeunes, et donnant ainsi à l'agglomération des bases solides de travail pour construire un projet pédagogique pour tous les enfants de l'agglomération.

JOURNÉE DYNAMIQUE DE L'INSERTION ET DU PARRAINAGE

Par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Sport en Entreprise

Après une première édition réussie en 2019, la Journée Dynamique de l'Insertion et du Parrainage (JDIP) revient pour une deuxième édition le 27 mai 2021 au Centre EPIDE de Lyon-Meyzieu. Cette journée est organisée par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Sport en Entreprise, l'Établissement pour l'Insertion dans l'Emploi (EPIDE) et les Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion (CREPI).

Qu'est ce que la JDIP ?

La JDIP, c'est une journée organisée en deux temps qui réunit les jeunes de l'EPIDE et des professionnels du monde de l'entreprise. La première partie de celle-ci est placée sous le signe d'activités sportives, ludiques et

de bien-être. La deuxième partie est consacrée au job dating, une rencontre entre les volontaires de l'EPIDE et les entreprises.

Objectifs

Les objectifs de la JDIP sont multiples :

> Favoriser l'insertion professionnelle chez les jeunes sortis du système scolaire sans diplômes.

> Permettre la découverte de nouvelles activités physiques, sportives et de bien-être.

> Apprendre aux jeunes à développer une cohésion d'équipe.

> Briser les barrières du recrutement, réalisé sans CV avec mise en valeur des atouts et des réussites.

LE PROGRAMME

13h00-13h30
Accueil des entreprises participantes.

13h30-13h45
Mots d'ouverture de la Ligue AuRA FFSE, du CREPI et de l'EPIDE.

13h45-14h00
Echauffement collectif animé par nos formateurs de sport.

14h00-15h30
Ateliers sportifs et cérébraux (Job dating, tir à l'arc, initiation aux échecs, quadricaz, bowling, quizz musical...)

15h45-16h00
Séance de tai chi collective

16h00-17h00
Job dating

17h15-17h30
Mots de clôture des équipes d'organisation et goûter convivial.



LE CHALLENGE DES ANNEAUX

Par l'UNSS de Clermont-Ferrand

L'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), association sportive de plus d'un million de licenciés au niveau national, s'est vue, comme les autres fédérations, amputée de son fonctionnement au sein des établissements scolaires.

Du fait de la conjoncture sanitaire, des protocoles sanitaires drastiques, et des installations sportives pour la plupart fermées, il nous a fallu relever le défi de redynamiser les associations sportives auvergnates (273 sur l'académie de Clermont-Ferrand) et ainsi redonner le goût du challenge aux jeunes licenciés (25 231 en 2019/2020 et 17 957 au 8 avril 2021). Nous avons trouvé LA solution : Le CHALLENGE DES ANNEAUX !

Ce Challenge s'appuie sur une relance de la pratique sportive en présentiel ou à distance et sera agrémenté de récompenses pour les meilleurs Challengers !

> **Qui ?** Mobilisation de tous (collèges, lycées, LP, établissements spécialisés...) et de la "Génération Responsable, la Génération 2024"

> **Quoi ?** 5 défis à réaliser dans chaque AS - 1 défi par mois - 1 lancement en Décembre 2020.

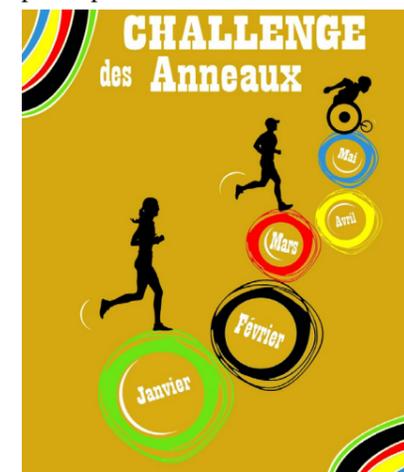
> **Comment ?** En partageant un défi commun entre districts de l'Académie de Clermont-Ferrand et en respectant le protocole sanitaire.

> **Pourquoi ?** Se défier et retrouver cette émulation normalement liée à la rencontre, autour d'un challenge collaboratif, ouvert et réalisable quel que soit le contexte afin de participer au dynamisme de votre AS.

> **Modalités ?** Aide UNSS de 80 % sur les déplacements.

1 Défi par mois et 1 anneau à collecter leur sont proposés (de Décembre 2020 à Juin 2021). Des formulaires en ligne ont également été créés pour rentrer leurs différents résultats.

- 1. Défi Cross :** faire 1 max de kms avec un maximum de participants (objectif battre les 5 000 km du cross 2019/2020)
- 2. Défi Noël Déguisé :** faire 1 max de kms avec un maximum de participants déguisés
- 3. Défi Terrestre (Janvier) :** faire 1 max de kms avec un maximum de participants
- 4. Défi Olympique (Février) :** participation à la Semaine Olympique et Paralympique
- 5. Défi Duo (Mars) :** faire participer un maximum de binômes et de participants
- 6. Défi Vidéo (Avril et Mai) :** faire 1 maximum de vidéos et de participants
- 7. Défi Eau (Mai et Juin) :** faire participer son AS dans et sur l'eau



> Chaque défi est réalisable à la maison, dans leur AS ou dans leur district durant tout le mois (addition dans l'AS des performances des licenciés pour obtenir les anneaux et cumuler des points pour récompenser leur district)

> Chaque défi associe la génération responsable : un ou des "jeune(s) reporter(s)" volontaire(s) pour prendre une photo et rédiger un court texte sur la prestation de ses camarades et un ou des "jeune(s) arbitre(s)/organisateur(s)" pour recenser les participants et les résultats...

> L'ensemble des réalisations des AS

est synthétisé le dernier jour du mois selon plusieurs compteurs : le nombre d'élèves participants (garçons, filles, jeunes en situation de handicap...) et la performance collective sur le défi : chiffres clés (nombre de vidéos, kms, binômes...).

4 bonus transversaux de 50 points pour chaque bonus - soit 200 points maximum par défi et par AS

> Parité (au moins 50 % de filles participant à l'action)

> Développement Durable (au moins 1 action significative en lien avec le développement durable)

> Génération Responsable (2 missions différentes de JO selon toutes celles proposées)

> Sport Partagé (avoir au moins 1 ou 2 participants en situation de handicap)

Les 2 défis de décembre avaient comptabilisé la participation de 51 associations sportives sur notre territoire, 2 111 licenciés et 6 556 kms parcourus ! Le défi Terrestre a, quant à lui, le vent en poupe : au 26/01, 57 AS, plus de 11 000 kms parcourus, 2 000 licenciés. Et le mois n'est pas terminé !

Des ambassadeurs de renommée mondiale ont souhaité nous accompagner (Guillaume CIZERON, Thomas LORBLANCHET, "Les Panthères" du Volley-Ball Club de Chamalières) mais également des Parrains/Marraines, Sportifs de Haut Niveau, issus du territoire auvergnat et bien souvent de l'UNSS (Marc PALMIER, N°10 au Stade Aurillacois et ex ASM...).

Tous, licenciés, enseignants, ambassadeurs, peuvent suivre l'évolution sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et Twitter via la page "Unss Auvergne".

GAËL GEFFROY ET TIMOTHÉ IVALDI, EN ROUTE POUR TOKYO ?

Par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Adapté

Gaël GEFFROY et Timothé IVALDI, deux Sportifs de Haut-Niveau Sport Adapté, sont toujours en course pour participer aux Jeux Paralympiques de Tokyo en août 2021. Retour sur leur parcours avant leurs prochaines échéances !

Gaël GEFFROY Para Athlétisme Adapté

Atteint d'autisme léger, Gaël GEFFROY n'a pas reculé face aux obstacles de son handicap. Le Montluçonnais a découvert le Para Athlétisme Adapté il y a 5 ans et fait aujourd'hui partie du Pôle France Para Athlétisme Adapté. Gaël s'entraîne trois fois par semaine au CREPS de Vichy et le reste de la semaine dans son club sous les regards bienveillants de Renaud LAURENT, son préparateur physique au CREPS de Vichy, Loïc BURNET, son entraîneur au Pôle France Para Athlétisme Adapté et Christian LAFOREST, au Montluçon Athlétisme. Gaël peut également compter sur le soutien sans faille de son entourage et notamment de son papa, Denis GEFFROY, très investi dans le projet de son fils.

A 21 ans seulement, le palmarès de Gaël est déjà impressionnant : Champion de France sur 800 m et 1500 m, Vice-Champion d'Europe en cross court individuel et par équipe, 4^{ème} sur les Mondiaux VIRTUS. En avril dernier, Gaël a battu à deux reprises le record

de France qu'il détenait sur 1500 m en passant la barre symbolique des 4 minutes lors de meetings organisés dans le cadre de sa préparation à Vichy. C'est d'ailleurs dans cette discipline qu'il aimerait représenter la France aux prochains Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

3'58'20 ! Une performance, appelée HPS (High Performance Standard), qui donne de sérieux arguments à Marie-Paule FERNEZ, DTN à la FFSA, pour la prochaine commission internationale en juillet. Celle-ci défendra la candidature de Gaël pour décrocher son billet pour Tokyo.

D'ici là, Gaël pourra également tenter d'améliorer cette performance lors du Championnat d'Europe IPC et le Championnat du Monde Virtus en Pologne début juin.

Timothé IVALDI Para Tennis de Table Adapté

Timothé IVALDI, atteint de troubles du spectre de l'autisme avec déficience intellectuelle, est Sportif de Haut-Niveau en Para Tennis de Table Adapté. Tout comme Gaël, le jeune Haut-Savoyard est encore en lice pour participer aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020 et peut nourrir de grands espoirs : il est actuellement le 2^{ème} meilleur joueur d'Europe dans la catégorie junior !



Multiple Champion de France en simple ou en double, Timothé a déjà remporté le Championnat d'Europe en équipe et la médaille de bronze lors des derniers Global Games de Brisbane en Australie en 2019, la plus grande compétition internationale de Sport Adapté.

A 20 ans, ses belles performances lui ouvrent les portes de son plus grand rêve : participer avec les 12 meilleurs pongistes de la planète aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Après un tournoi de présélection qui s'est déroulé au CREPS de Poitiers, le jeune Annécien a obtenu son billet pour le tournoi de qualification aux JOP qui se tiendra en Slovénie du 3 au 5 juin prochain. Et s'il parvient à se qualifier, il rejoindra l'autre français, Lucas Créange, 4^{ème} meilleur joueur mondial.

Timothé et Gaël offrent une belle visibilité au Sport Adapté en Auvergne-Rhône-Alpes, tant par leurs performances sportives que leurs parcours personnels. Si leur participation aux Jeux Paralympiques de Tokyo n'est pas encore certaine, nul doute que les prochains Jeux Paralympiques de Paris 2024 feront partie de leurs objectifs principaux à venir. Agés d'une vingtaine d'années seulement, leurs belles performances et leur marge de progression laissent entrevoir un bel avenir sportif pour Timothé et Gaël.



SENTEZ-VOUS SPORT

La labellisation pour la rentrée 2021 est ouverte.

L'action Sentez-Vous Sport est une opération nationale de promotion du sport pour tous qui a lieu chaque année en septembre.

Organisée par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) depuis 2010 avec le soutien du mouvement sportif, Sentez-Vous Sport est l'occasion d'encourager les Français à pratiquer une activité physique et sportive. De nombreuses animations et conférences sont organisées, gratuitement, partout en France, afin de sensibiliser le grand public, les étudiants, les scolaires et les entreprises aux bienfaits de l'activité physique et sportive régulière.

En septembre aura lieu la 12^{ème} édition de la Rentrée Sentez-Vous Sport. Les demandes pour labelliser votre événement sont à présent disponibles pour l'édition 2021 et ce jusqu'au 10 septembre 2021.

De nombreuses animations et conférences, organisées partout en France en septembre (événements organisés physiquement ou à distance), célèbreront cette rentrée sportive.

Tous ces événements s'articuleront sur plusieurs thématiques et à destinations de différents publics : Grand public, Sport scolaire, Sport en entreprise, Sport à l'université et dans les grandes



RENTRÉE SPORTIVE SEPTEMBRE 2021



Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Week-ends grand public
Journées du sport en entreprise
Journées Européennes du patrimoine
Sentez-Vous Sport au sein de l'administration pénitentiaire

Journée mondiale du cœur
Village Sentez-Vous Sport
Semaine Européenne du Sport
Journée du sport scolaire et universitaire (date communiquée ultérieurement)

écoles, Sport dans les établissements pénitenciers, Journée mondiale du cœur en lien avec la Fédération Française de Cardiologie ou encore Journées du patrimoine.

Qui peut participer ?

Tout organisme participant au développement des activités physiques et sportives ou souhaitant promouvoir leur pratique peut demander une

labellisation de son événement, celui-ci doit répondre à 3 critères : être gratuit, accessible à tous et être organisé au mois de septembre.

Déclarez votre projet

Ainsi, toutes les actions du mois de septembre respectant le cahier des charges peuvent être labellisées. Pour consulter le cahier des charges et déposer vos projets, rendez-vous sur le site du CNOSF à la rubrique "santé" : www.cnosf.franceolympique.com

Double labellisation

Pour la Semaine européenne du sport (EWOs), le CNOSF en tant que Coordinateur National de cette opération pour la France a adopté le même cahier des charges que la Commission Européenne. De ce fait, tout dossier obtiendra automatiquement la double labellisation Sentez-Vous Sport et EWOs.

Pour plus d'informations, contactez
Claire WOLF | 06.32.24.55.35
clairewolf@franceolympique.com

TERRE DE JEUX 2024

Les actualités du label

Le mardi 4 mai 2021, une nouvelle page s'est écrite pour Paris 2024 et son label "Terre de Jeux 2024" avec l'évolution de son identité visuelle. Dans la continuité de ce changement, le site internet du label a lui aussi fait peau neuve avec de nouvelles fonctionnalités dont la création d'une boutique.

Une nouvelle identité pour le label

Le 4 mai dernier à l'occasion d'un webinaire, Thierry Rey, conseiller spécial de Paris 2024 et toute l'équipe "Terre de Jeux 2024" ont présenté un nouveau logo retravaillé avec le millésime 2024 et la flamme olympique. Cette identité graphique renouvelée se rapproche de celle de Paris 2024 avec une cohérence des deux autres labels du portefeuille de marque : "Génération 2024" et "Impact 2024".

La nouvelle version du site (www.terredejeux.paris2024.org) permet

de s'informer sur les candidatures et offre un accompagnement avec une multitude des ressources : vidéos, plaquettes, guides, campagnes de promotion... Il est également possible de suivre l'actualité du label ou encore parcourir la liste des structures labellisées.

Autre grande nouveauté annoncée par Paris 2024 : la création d'un compte personnel pour chaque structure labellisée sur le site, permettant l'accès à des informations exclusives, un kit de communication personnalisable ainsi qu'à la boutique du label. Les collectivités et les acteurs du mouvement sportif pourront prochainement distribuer des produits, accessoires et autres goodies estampillés "Terre de Jeux 2024" à l'occasion de leurs prochains événements.

Le label sur le territoire auverhalpin

Le CROS et la Région Auvergne-Rhône-Alpes travaillent ensemble au développement d'actions communes pour faire vivre le label à l'échelle régionale et animer le réseau des collectivités labellisées sur le territoire. Au-delà de leur rôle de centres de ressources et d'informations, tous deux labellisés "Terre de Jeux 2024", ils s'activent à construire des actions autour de 3 volontés fortes : accompagner, promouvoir et rassembler.

L'organisation du premier rassemblement régional

C'est dans cette optique que s'est tenu le premier rassemblement de la communauté des collectivités labellisées "Terre de Jeux 2024" en Auvergne-Rhône-Alpes le 15 mars dernier. Plus de 150 participants, dont 90 collectivités labellisées ont assisté à cette réunion inédite avec également les ligues régionales et les

comités départementaux olympiques et sportifs. A l'initiative du CROS et de la Région, cette visioconférence était l'occasion de rassembler autour de la table les acteurs clés régionaux dans le cadre de l'animation de ce label.

La création d'un groupe Facebook régional

A la suite de ce rassemblement, le CROS et la Région ont fait parvenir aux collectivités labellisées une enquête relative à leurs besoins et attentes à l'égard du label. Bon nombre d'entre elles ont fait part de leur envie de se rassembler de nouveau, d'échanger, de partager leurs expériences et créer des synergies avec les collectivités voisines. C'est pourquoi le CROS et la Région ont créé un groupe privé Facebook pour la Communauté des collectivités labellisées "Terre de Jeux 2024" en Auvergne-Rhône-Alpes. Un groupe privé qui permettra à toutes les collectivités labellisées sur le territoire



Les nouvelles promotions

Enfin, le Comité a annoncé en février, mars et avril les 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} promotions de collectivités labellisées en Auvergne-Rhône-Alpes avec : Cessy (01), Miribel (01), Montluçon (03), Montluçon Communauté (03), Annonay (07), Cruas (07), Saint-Alban-d'Ay (07), Donzère (26), Eymeux (26), Montélimar (26), Saint-Donat-sur-L'Herbasse (26), Communauté de Communes Le Grésivaudan (38), Le-Pont-de-Claix (38), L'Isle d'Abeau (38), Saint-Martin-d'Uriage (38), Saint-Paul-de-Varces (38), Rive-de-Gier (42), Saint-Etienne (42), Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay (43), Décines-Charpieu (69), Ecully (69), Francheville (69), Oullins (69), Vénissieux (69), La-Toussuire (73), Allinges (74), Magland (74), Mont-Saxonnex (74), Scionzier (74), Thyez (74). Bienvenue à toutes ces collectivités qui s'engagent dans l'aventure "Terre de Jeux 2024" !

de se retrouver, de partager et échanger librement autour de leurs projets et du label.

Un onglet dédié au label sur le site du CROS Auvergne-Rhône-Alpes

Le CROS a décidé d'aller plus loin et de créer un onglet spécial "Terre de Jeux 2024" sur son site internet. Les collectivités labellisées peuvent notamment y retrouver : les actualités et informations du label à l'échelle régionale, les coordonnées des acteurs du mouvement sportif régionaux, un listing et une cartographie des collectivités labellisées et des Centres de préparation aux Jeux de la région... Ce nouvel onglet dédié au label est en somme un centre de ressources et d'informations complets ainsi qu'une belle vitrine pour les collectivités "Terre de Jeux 2024" en Auvergne-Rhône-Alpes.

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE TOKYO 2020

Les porte-drapeau paralympiques élus par les français

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, la France disposera de quatre porte-drapeau : deux binômes femme/homme pour mener la délégation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020. Même si l'Equipe de France est désormais "unie", les modes de désignation de ces deux binômes diffèrent.

Le 14 avril, à l'occasion du J-100 des Jeux Olympiques, la liste des candidats olympiques et paralympiques pour devenir porte-drapeau à Tokyo a été dévoilée. Pas moins de 19 athlètes sont en lice pour avoir l'honneur de mener la délégation française.

Alors que le binôme olympique sera désigné par ses pairs, le Comité Paralympique et Sportif Français, en accord avec ses fédérations paralympiques, a décidé d'offrir la possibilité au grand public de choisir les porte-drapeau paralympiques. En effet, à partir du 1^{er} juin 2021, chaque français pourra voter anonymement pour l'athlète de son choix sur une plateforme sécurisée.

Les candidats paralympiques sont au nombre de 7. Parmi eux, David Smétanine, nageur multi médaillé, est originaire de la Région et nage au club de Grenoble Alp'38.

Les informations relatives à ce vote seront disponibles prochainement sur le site www.france-paralympique.fr.



Perle BOUGE
Para aviron



Souhad GHAZOUANI
Para développé couché



Stéphane HOUDET
Tennis fauteuil



Pierre FAIRBANK
Para athlétisme



Nantenin KEITA
Para athlétisme



Sandrine MARTINET
Para judo



David SMETANINE
Para natation

SPORT EN ENTREPRISE : DE QUOI PARLE-T-ON ?



Les noms sont multiples : sport en milieu professionnel, sport en entreprise, activités physiques et sportives en milieu professionnel... Mais que se cache-t-il vraiment derrière ces termes ? A quoi cela sert-il ? Comment le mettre en place dans les bonnes conditions ? Que dit la loi ?

QU'EST CE QUE LE SPORT EN ENTREPRISE ?

Le sport en entreprise ou sport en milieu professionnel désigne la même chose. Il s'agit d'un ensemble d'actes qu'une organisation privée ou publique de tous secteurs, peut mettre en place afin d'améliorer la qualité de vie au travail de ses collaborateurs. Cela concerne aussi bien les organisations du secteur primaire, secondaire que tertiaire.

L'objectif est de proposer aux équipes de salariés la pratique et/ou la sensibilisation aux activités physiques et sportives.

Le sport en entreprise peut prendre des formes différentes. L'employeur peut par exemple proposer (liste non exhaustive) :

- > Des temps de sensibilisation et d'information sur les bienfaits de l'activité physique et sportive ;
- > La pratique d'une activité physique et sportive en entreprise, en extérieur, dans les locaux d'un club ou d'une ligue. Cette pratique peut être réalisée

sur le temps de travail ou proposée sur la pause méridienne ou encore avant/après les horaires de travail. Elle peut être régulière (hebdomadaire) ou événementielle (tournois annuels) ;

> La prise en charge financière totale ou partielle des activités extérieures des salariés : licences sportives, chèques sport ou abonnement à une salle de sport ;

> L'aide à l'achat de vélo électrique ;

> La facilitation de la pratique par la création de vestiaire et de douche dans les locaux de l'entreprise ou encore la mise à disposition d'une salle adaptée, équipée ou non, pour pratiquer ;

> L'aménagement du temps de travail pour proposer une pratique en interne ou libérer du temps pour une pratique personnelle.

De nombreuses études ont été menées ces dernières années afin d'évaluer le développement du sport en entreprise. Quand 80% des salariés pratiqueraient une activité physique si elle leur était proposée^{*1}, seul 7% des employeurs répondent à cette demande^{*2}. Étonnant quand on sait que 100% des employeurs qui ont mis en place du sport au sein de

leur structure le recommandent à leurs pairs.^{*3}

POURQUOI PROPOSER DU SPORT AU SEIN DE SON ORGANISATION ?

Il existe autant de raisons de proposer du sport en entreprise qu'il existe de formes pour le faire. Chaque acteur de l'entreprise y trouvera des bénéfices.

> PRÉSERVER ET AMÉLIORER SA CONDITION PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Le capital santé est aujourd'hui devenu prioritaire, "se tuer au travail" n'est plus d'époque. Le sport en entreprise permet de lutter contre la sédentarité, prévenir des blessures, rester motivé, diminuer le stress grâce aux endorphines libérées pendant la pratique sportive.

La crise sanitaire actuelle a d'autant plus mis en avant des facteurs de bonne santé que le sport en entreprise peut venir soutenir :

> Être en bonne santé permet de mieux résister aux infections virales.

> L'activité physique et sportive permet de garder ces liens entre les individus et éviter l'isolement psychologique et social.

> Les troubles musculosquelettiques (TMS) sont les nouveaux fléaux de notre société qui se tertiarise, encore plus avec le télétravail, il est donc important de travailler sur le renforcement musculaire, la posturologie et l'aménagement des postes de travail.

Le bénéfice est donc double, les salariés préservent leur capital santé et donc économisent des frais de santé. En moyenne, un salarié qui pratique une activité physique et sportive économise jusqu'à 35€ par an en frais médicaux.^{*4}

> DIMINUER LE TAUX D'ABSENTÉISME ET LES TURN-OVER

L'absentéisme et le turn-over dans les entreprises représentent un obstacle à l'épanouissement et à productivité des équipes : démotivation, désorganisation, hausse de la quantité de travail, etc. En moyenne, le coût du turnover en entreprise est estimé entre 6 et 9 mois de salaire.^{*5} Les causes majoritaires des arrêtes maladies sont les troubles musculosquelettiques à 17% et les troubles psychologiques à 15%.^{*6} Le sport en entreprise peut contribuer à la baisse de ces phénomènes. En effet, une étude menée par le CNOSEF et le MEDEF a démontré que la pratique du sport en entreprise diminue de 30% l'absentéisme en entreprise !^{*4}

> AMÉLIORER LES LIENS SOCIAUX

Le "Team-Building", en français "renforcement d'équipe" est un terme à la mode depuis plusieurs années. Outre son aspect managérial, la cohésion d'équipe permet de créer un cadre de confiance pour les salariés. Cela permet de souder les équipes mais aussi d'intégrer plus facilement de nouveaux salariés. Enfin, ces temps contribuent à la valorisation des qualités de chacun. Cette cohésion est aussi utile pour les relations avec la hiérarchie. En effet,

pendant une activité sportive, tout le monde est sur le même pied d'égalité et il est plus facile d'échanger. On vient casser ces barrières qui peuvent parfois être sources de stress ou de gêne dans une entreprise.

> VÉHICULER DES VALEURS POUR GARDER ET ATTIRER DES TALENTS

Une entreprise sportive, c'est une entreprise qui véhicule des valeurs positives comme l'esprit d'équipe, la persévérance ou encore le dépassement de soi. Ces valeurs permettent de fédérer l'ensemble des équipes mais aussi les futurs salariés. En effet, les entreprises représentent plus qu'un emploi et une rémunération. C'est aussi un cadre de vie, une culture, des valeurs, une ambiance de travail qui permettent de la rendre attractive et ainsi d'attirer et de garder de nouveaux talents.

> AMÉLIORER LES RÉSULTATS DE SON ENTREPRISE

Des salariés en forme sont des salariés épanouis et donc plus attentifs et plus performants. Dans le cadre de certains métiers commerciaux par exemple, où l'impact du chiffre d'affaire réalisé à la fin de chaque mois conditionne d'éventuelles primes, le sport en entreprise peut être aussi utilisé comme un outil de performance. Rester en forme, améliorer sa capacité de concentration et apprendre à gérer son stress sont des clés que le sport peut apporter. Plusieurs études l'ont déjà souligné : un salarié qui pratique du sport en entreprise augmente sa productivité de 6% à 9% et l'entreprise améliore son résultat net de 1% à 14%.^{*4}

LE SPORT EN ENTREPRISE, COMMENT FAIRE ?

Il existe plusieurs manières de mettre en place le sport en milieu professionnel. L'idéal est d'effectuer un diagnostic des ressources de

l'entreprise et des besoins des salariés. Ce diagnostic permettra de définir des objectifs et des axes de développement. Comme évoqué plus tôt, il n'est pas nécessaire de commencer par des pratiques régulières. Des temps de sensibilisation ou des pratiques sur une journée peuvent être un bon moyen de débiter.

Plusieurs acteurs sont présents pour permettre aux entreprises de développer leur projet idéal comme la ligue du Sport en Entreprise (FFSE), les ligues, comités et clubs sportifs de la région ou encore le CROS Auvergne-Rhône-Alpes. Les entreprises savoyardes peuvent s'appuyer sur le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de la Savoie qui propose depuis peu un accompagnement au sport en entreprise.

Le coût du dispositif mis en place peut être très variable en fonction des formats choisis. Les collaborateurs, ou leur représentant ainsi que le CSE, s'il en existe un, doivent être associés pour choisir la ou les meilleure(s) option(s) : chèques sports, prise en charge en totalité ou en partie d'une licence fédérale ou de séances, forfait annuel...

Il faut bien comprendre que même s'il a un coût et outre la simple pratique d'activités physiques et sportives, mettre en place le sport en milieu professionnel, c'est repenser la place du bien-être dans l'entreprise, le confort et l'épanouissement des salariés. Il s'agit d'un investissement sur la santé physique et mentale des salariés qui assureront la durabilité dans le temps des résultats et de l'essor de l'entreprise.

Si vous êtes intéressé par la question du sport en entreprise, n'hésitez pas à contacter le CROS Auvergne-Rhône-Alpes.

Simon CONTREPOIS

Chargé de mission sport en entreprise
simoncontrepois@franceolympique.com
06.98.12.81.81

^{*1} Baromètre Sport santé mené par la FFEFGV avec Ipsos, 2017 / ^{*2} Étude Sport en entreprise menée par le cabinet Market Audit, 2017 / ^{*3} Baromètre "Vitalité, Sport et Entreprise", Generali & OpinionWay, 2018 / ^{*4} Étude Goodwill Management portée par le MEDEF et le CNOSEF avec AG2R La Mondiale, 2015 / ^{*5} Baromètre de l'absentéisme, Alma Consulting Group, 2015 / ^{*6} Baromètre annuel Absentéisme Maladie 2020 - Malakoff Humanis

LES ÉVOLUTIONS JURIDIQUES DU SPORT EN ENTREPRISE

Par Maître Dumollard

La thématique du sport en entreprise concerne la question plus large de la qualité de vie et du bien-être au travail pour tout salarié dans l'exercice de son activité professionnelle. La période de crise sanitaire que traversent les entreprises depuis le mois de mars 2020 renforce encore davantage la nécessité pour les employeurs d'accompagner les salariés dans la mise en place d'un environnement de travail garantissant la protection de leur santé dans toutes ses dimensions.

De manière générale, les articles L. 100-1 et L. 100-2 du code du sport affirment que la promotion et le développement d'activités physiques et sportives (APS) pour tous, et notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général et insistent sur le fait que les entreprises et leurs institutions sociales contribuent à la promotion et au développement de ces activités.

Sur le plan juridique, l'employeur a une obligation générale de sécurité vis-à-vis de ses salariés énoncée par l'article L. 4121-1 du code du travail : L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Dans le même temps, un grand nombre d'études montrent que l'introduction d'une activité physique ou sportive en entreprise peut contribuer à réduire l'absentéisme et l'exposition au stress, à prévenir les risques psychosociaux et les troubles musculo-squelettiques, en luttant notamment contre le

développement de la sédentarité.

Ainsi, si le salarié bénéficie directement de tels effets positifs dans son quotidien professionnel, l'employeur aura lui aussi tout à y gagner en favorisant le bien-être général de ses salariés, et également en augmentant leur motivation, leur efficacité et donc leur productivité.

Néanmoins à ce jour, force est de constater que seule une faible proportion des salariés déclare pratiquer une telle activité sur leur lieu de travail. Par conséquent, la pratique d'une activité physique plus régulière figure désormais parmi les possibilités ouvertes aux employeurs pour mieux remplir leur rôle de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, et aider leurs salariés à surmonter certaines contraintes personnelles ne leur permettant pas toujours de s'octroyer de tels moments pour l'activité physique ou sportive même si cela est souhaité.

En pratique, le sport en entreprise peut se présenter sous différentes formes. L'offre sportive en milieu professionnel peut être mise en place et proposée par la direction dans le cadre d'une stratégie dite de RSE (Responsabilité sociale des Entreprises).

Il peut donc s'agir par exemple d'activités pratiquées à l'occasion d'événements internes

ou de l'accès à des installations au sein même de l'entreprise. Certaines grandes entreprises disposent parfois de salles de sport réservées à leurs salariés. Mais les plus petites peuvent adhérer à des programmes proposant des séances animées par des coaches sportifs, indépendants ou en lien avec des associations sportives d'athlétisme ou de gymnastique, en petits groupes.

Certains employeurs, qui pratiquent eux-mêmes, proposent des inscriptions à des courses ou à des événements sportifs ludiques en équipes. L'offre est désormais très variée et doit reposer le plus possible sur la base du volontariat pour être une démarche durable et efficace.



L'enjeu majeur pour l'entreprise est donc de proposer des aménagements ou des solutions pratiques pour rendre une telle démarche accessible dans ses locaux ou à proximité directe du lieu de travail.

Concernant la question du financement de ces activités qui peuvent être assez coûteuses pour les salariés, il est impératif que l'employeur puisse contribuer le plus possible, et à moindre frais, afin de donner un caractère très incitatif à cette démarche. Lorsqu'un comité social et économique (CSE) a été mis en place dans l'entreprise, celui-ci peut intervenir dans le cadre des activités sociales et culturelles.

A la fin de l'année 2019, le Gouvernement avait présenté des mesures afin de favoriser les pratiques sportives notamment dans les entreprises. Par la suite, la Direction de la Sécurité sociale avait assoupli par

le biais d'une circulaire du 12 décembre 2019 les règles d'assujettissement pour la mise à disposition d'un accès à un équipement sportif. La loi du 14 décembre 2020 de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour l'année 2021 vient de sécuriser cette tolérance en la codifiant à l'article L. 136-1-1 III 4° f du code de la sécurité sociale.

Dans ce cadre, l'employeur a désormais la possibilité de bénéficier d'une exonération de cotisations sociales sur l'avantage octroyé aux salariés consistant à favoriser la pratique sportive par son personnel, ce qui pourra sans doute être un élément déclencheur dans certaines entreprises.

Cette exemption est néanmoins conditionnée à l'accès de cet équipement à l'ensemble des salariés, dans des conditions similaires à l'accès à un équipement qui serait mis à

disposition par le CSE. En revanche, les financements à des abonnements ou des participations individuelles à des cours de sport sont exclus de ce dispositif.

L'enjeu du sport en entreprise est essentiel car il permet, sur le temps et/ou le lieu de travail, de faire pratiquer le sport à des publics n'ayant ni le temps, ni les moyens de le pratiquer par ailleurs. C'est un dispositif gagnant pour tous les acteurs : l'entreprise gagne en productivité et le salarié en bien-être et en socialisation, et les associations sportives touchent par ce biais de nouveaux publics, à un moment crucial où l'enjeu est de réussir la reprise progressive de toutes les activités économiques et sociales dont la société dans son ensemble a tant besoin.

➤ La CPME, engagée dans une démarche de sport en entreprise



La CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) est l'organisation patronale interprofessionnelle qui assure la représentation et la défense des TPE-PME, start-up, artisans, commerçants. Indépendant et officiellement reconnu, le syndicat agit au niveau local, national et international. Il regroupe à la fois des fédérations professionnelles et des structures territoriales.

Jo Reina, collaborateur de la CPME Auvergne-Rhône-Alpes, explique la mise en place du sport en milieu professionnel au sein de son organisation.

"Le Président de la CPME Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité qu'un éducateur

sportif assure, dans un espace réservé, des séances de gym douce et de renforcement musculaire. Je connaissais une personne capable de ça, je l'ai contacté pour qu'il vienne dans les bureaux de la CPME. Il enseigne le renforcement musculaire et la découverte des sports pour le personnel.

Une salle de réunion est réquisitionnée pendant les pauses méridiennes, les tables sont écartées pour laisser un espace de pratique libre.

Nous avons aussi aménagé une douche dans les bureaux pour pouvoir se doucher après les séances ou pour les personnes qui veulent venir en déplacement actif (vélo, marche, running) puissent se doucher avant de travailler.

Le sport en entreprise apporte une cohésion dans les équipes de salariés par la pratique du sport en groupe. Il renforce

l'esprit collectif. Tout le monde est sur le même pied d'égalité et profite du moment avec l'ensemble de l'équipe.

Le personnel est heureux et participe aux exercices physiques régulièrement. Le stress et les troubles musculaires sont mieux appréhendés au cours des heures de travail. La concentration et les échanges dans le travail sont plus détendus.

Je recommande aux chefs d'entreprise de proposer la pratique de sport en milieu professionnel. Le sport est un bienfait corporel et psychologique permettant au salarié de mieux se sentir au quotidien et dans son activité professionnelle. Nous avons pu en faire l'expérience par nous-même au sein de la CPME."

L'ENTREPRISE : UN PUBLIC PORTEUR POUR LE MOUVEMENT SPORTIF



Le sport en entreprise se développe depuis plusieurs années et est d'autant plus plebiscité avec la crise sanitaire et les questions de santé publique qu'elle soulève. Les chefs d'entreprise sont à la recherche de coachs sportifs compétents qui puissent assurer une pratique adaptée et sécurisée. Ce nouveau besoin est porteur pour le mouvement sportif associatif qui peine souvent à pérenniser ses emplois. La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Rugby à XIII et le club de l'ASM Omnisports de Clermont-Ferrand témoignent des offres qu'ils proposent et des opportunités de développement pour leur structure.

➤ La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Rugby à XIII



Quelles pratiques la Ligue propose-t-elle aux entreprises ?

Les offres de la ligue AURA de Rugby à XIII s'articule autour d'un programme appelé "FIT XIII ENERGIE".

Il s'agit d'un programme d'entretien physique et sportif adapté, enrichi autour de la balle ovale. Cette offre s'articule en cycle de 10 séances d'une heure en salle ou en extérieur suivant la météo.

Il est proposé également la mise en place du "TAG XIII", une pratique du rugby à XIII où le placage (pour aboutir à un tenu) est remplacé par l'arrachage d'un scratch attaché à une ceinture par un système velcro ou d'un foulard et où tout contact est proscrit.

Nous proposons cette pratique sous deux formats au choix. Le premier format est un programme de 10 séances, qui commencent par un échauffement articulaire et musculaire suivi d'exercices d'équilibre, d'endurance et de renforcement musculaire en ateliers individuels et collectifs (jeux d'équipe, stretching, cross-fit).

Le second format est une formule événementielle, d'une demi-journée à 1 journée. Cette formule réunit un accompagnement des participants autour d'activités physiques ludiques (jeux collectifs, renforcement musculaire, parcours de santé, exercices d'équilibre, de respiration, d'endurance). Nous proposons aussi des temps de prévention par le sport, ses bienfaits et ses valeurs à la pause méridienne ou après la journée de travail.

Pourquoi avoir conçu une offre pour les entreprises ?

Cette offre de sport en entreprise a été conçue sur 3 volets :

> **Santé-Bien-Etre** : La pratique régulière du Rugby à XIII sans contact avec un matériel pédagogique est une source d'amélioration de la santé.

> **Team Building** : Le sport comme moteur de cohésion sociale et l'activité de groupe facilite les échanges au sein d'une équipe.

> **Développement** : Facilite l'accès à de nouveaux publics pour procurer une

réponse à des besoins non couverts. Cela permet de créer des passerelles entre les structures associatives et les entreprises.

Quels sont les avantages pour la Ligue d'avoir développé une offre de pratique pour la cible des entreprises ?

En créant ce service de sport adapté aux entreprises, la Ligue a l'opportunité d'élargir son public en créant des passerelles avec les clubs qui proposent des moments privilégiés d'activités physiques, aux parents d'enfants en école de rugby, aux actifs désirants s'engager dans un processus santé et bien-être.

Les entreprises qui accueillent le FIT XIII Énergie partagent les valeurs du Rugby à XIII et apportent des soutiens financiers, du matériel et des nouvelles ressources. Cet ensemble consolide les projets de la Ligue, il ouvre le champ des possibles.

➤ L'ASM Omnisports de Clermont-Ferrand



Quelles pratiques le club de l'ASM propose-t-il aux entreprises ?

L'offre aux entreprises s'inscrit dans une approche globale de Sport-Santé qui comprend un volet associatif (ASM Sport/Santé) et un volet déploiement vers les entreprises (ASM Vitalité).

L'offre "ASM Vitalité" à destination des entreprises et des collectivités regroupe aujourd'hui 20 partenaires et 1800 adhérents dans une dynamique de croissance.

Elle comprend plusieurs types de solutions :

> **Solution "salle Oxygène"** : un concept clé en main et encadré pour pratiquer une activité physique plaisir-santé au sein de l'entreprise. Cette solution s'appuie sur une salle d'activité physique et sportive au sein de l'entreprise, des programmes d'activité physique accessibles à tous les salariés, un accompagnement renforcé pour la reprise d'une activité physique régulière, un encadrement par des coachs ASM Vitalité spécialisés, des cours enregistrés accessibles à distance.

> **Solution "activité physique posturale préventive" (A3P)** : une approche santé préventive pour réduire les douleurs et accidents au travail. Cette solution s'appuie sur 5 dispositifs adaptables (industrie, tertiaire, télétravail, conditionnement physique, préventif-correctif) à tous corps de métiers, un accompagnement collectif et individualisé, un accompagnement sur le long terme, un encadrement par des coachs experts ASM Vitalité, l'accès à une plate-forme numérique de vidéo A3P.

> **Solution "Vitalité à la demande"** : des actions sur mesure autour de la thématique Sport-Santé. Cette solution comprend du coaching à la demande en entreprise, des Team Building Sport Santé/Cohésion, des séminaires Prévention-Santé et bien-être, des parcours d'activité physique de remobilisation, des conférences sport-santé /équilibre de vie/nutrition.

Pourquoi avoir conçu une offre pour les entreprises ?

Les axes fondateurs de l'ASM Omnisports, édictés en 1911, étaient les suivants :

- "Promouvoir une politique sportive ouverte au plus grand nombre pour initier et éduquer les jeunes ;
- Participer aux compétitions nationales et internationales qui sont une motivation irremplaçable pour les meilleurs ;
- Encourager pour tous les âges la pratique la plus large et la plus longue possible. "

En prolongement de ces axes fondateurs d'une modernité intemporelle, l'ASM Omnisports a défini aujourd'hui une stratégie qui repose sur trois pôles d'excellence :

- Le pôle "Sport-Santé" qui propose des offres d'activités physiques et sportives adaptées à tous à finalité de prévention, santé et bien-être ;
- Le pôle "Sport Avenir Jeunesse" qui œuvre pour l'intégration des jeunes par le sport ;
- Le pôle "Pépinière de Haut Niveau" qui a pour objectif la performance sportive.

Ces trois pôles transversaux traduisent le projet global du club. Ces pôles ne sont pas hermétiques et se nourrissent réciproquement, permettant ainsi une mutualisation de moyens et un positionnement transverse (promotion du Sport-Santé à destination de jeunes résidents en QPV par exemple).

Très naturellement, la proximité avec l'entreprise Michelin nous a amené à répondre d'abord à des sollicitations dans le domaine de la lutte contre les troubles musculo-squelettiques. A la fois les succès enregistrés et la montée en puissance dans notre société des problématiques de sédentarité et d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle nous a amené à développer des offres plus ambitieuses alliant simultanément bénéfices personnels pour les salariés et pour

l'entreprise, en termes de qualité de vie et santé au travail, attractivité de l'entreprise et cohésion des équipes.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur les effets délétères de la montée des sédentarités dans nos sociétés ni sur le fait que l'activité physique est souvent le meilleur médicament pour la prévention, la récupération voire le traitement des maladies chroniques non transmissibles. Les bénéfices de l'activité physique ne sont plus à démontrer sur le plan scientifique. Les nombreuses études le prouvent, tant en matière de prévention de l'apparition de certaines maladies qu'en termes de réduction des facteurs de risques et de prise en charge thérapeutique, comme la Haute Autorité de Santé l'a validée. L'entreprise, au sens large (sociétés industrielles et commerciales, collectivités, thermalisme...) est un lieu privilégié pour développer des solutions construites et suivies dans le cadre d'un "projet d'entreprise".

Quels sont les avantages pour le club de l'ASM d'avoir développé une offre de pratique pour la cible des entreprises ?

Pour le club, cette offre de sport en entreprise répond d'abord à nos yeux à la vocation profonde, telle que nous la concevons, d'un grand club omnisports: diffuser les bienfaits de la pratique du sport et de l'activité physique dans notre société.

Elle a permis de créer à ce jour l'équivalent de 20 emplois à temps plein et surtout d'offrir un champ de valorisation aux savoir-faire des éducateurs sportifs des différentes disciplines, comme de les développer au-delà du cercle de proximité du club et de ses sections sportives. Elle offre la potentialité de parcours professionnels attractifs pour les métiers du sport. C'est aujourd'hui un axe important de développement du club.

UNE ÉQUIPE RENOUELLÉE À LA TÊTE DU CROS

La nouvelle équipe dirigeante pour 2021-2024

Samedi 10 avril 2021, les adhérents du CROS Auvergne-Rhône-Alpes étaient réunis pour participer à distance à l'Assemblée Générale électorale du CROS Auvergne-Rhône-Alpes.

Le CROS a pu compter sur la mobilisation de la grande majorité de ses adhérents. L'ancienne équipe dirigeante a réalisé son bilan et Christian LEVARLET a présenté une liste renouvelée par plusieurs nouveaux élus.

La nouvelle équipe s'est déjà réunie et travaille à la construction du Projet Associatif du CROS pour la mandature qui verra l'organisation des Jeux de Paris en 2024.

➤ BUREAU EXÉCUTIF



Christian LEVARLET
Président
(Ligue de handball)



Serge LABAUNE
Secrétaire Général
(Ligue de Voile)



Michel ERINTCHEK
Secrétaire Général Adjoint
(Comité FSCF)



Evelyne GLAIZE
Trésorière
(Ligue de Tir à l'arc)



Michel FURET
Trésorier Adjoint
(Ligue de Randonnée Pédestre)



Marie-Christine PLASSE
VP Sport et Politiques publiques



Thierry PEYSSON
VP Sport et Professionnalisation
(Ligue de Golf)



Denis CADON
VP Sport Education Citoyenneté
(Ligue de Natation)



Brigitte SAINT-BONNET
VP Sport Santé Bien-Être
(Ligue d'Escrime)



Jean-Louis TRAMBOUZE
(Ligue de Tennis)



Nicole CONSTANCIAS
(Ligue de Football)



Joël SCOMPARIN
(Ligue de Basketball)



Dominique COSTE
(CDOS Ardèche)



Jean-Yves MASSON
(CDOS Haute-Loire)



Franck RIGON
(CDOS Ain)

➤ CONSEIL D'ADMINISTRATION



Olivier AUBAILLY
(Ligue de Badminton)



Dominique BERNA
(Ligue de Judo-Jujitsu)



Marie-Claire EMIN
(Ligue du Sport Adapté)



Fabienne GARNIER
(Comité USEP)



Alain GUILLOT
(Comité de Gymnastique)



Nasser HAMMACHE
(Ligue Canoë-Kayak)



Charles MERCIER-GUYON
(Ligue Etudes et Sports Sous-Marins)



Thierry TONNELIER
(Ligue de Rugby à XV)



Mylène TOUBANI-BARDET
(UNSS Clermont-Ferrand)



Patrick CROISY
Médecin



Jeffrey COHN
Médecin



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

DANS LE SPORT ZÉRO TOLÉRANCE POUR LES VIOLENCES

Dans tous les sports, chez les filles comme chez les garçons.
TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ.



**N'aie pas honte, n'aie pas peur. Tu n'es pas coupable.
Tu peux en parler à tes parents,
à un ou une amie, dans ton club.**



Victime ou témoin,
si tu as des doutes ou des questions,
le 119 est là pour
t'écouter, t'aider et te protéger.
C'est gratuit et confidentiel.

www.allo119.gouv.fr



#TousConcernés

Conception : Éditions spéciales Play Bac - 01 53 01 21 54 / Réalisation : Le Bruit Des Vagues & Riverman Studio © Ministère chargé des Sports - 2020

ORGANISME DE FORMATION

Le nouveau service de portage de formations du CROS

Soucieux de veiller au bon développement du mouvement olympique et sportif sur notre territoire, le CROS tient à favoriser la professionnalisation des différents acteurs. A cet effet, il propose depuis mars 2021 aux CDOS, aux Ligues et aux Comités Régionaux qui le souhaitent, de porter leurs formations en tant qu'Organisme de Formation certifié Qualiopi.

Ayant obtenu cette certification en décembre 2020, le CROS répond désormais aux exigences de qualité demandées par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Le CROS a bien conscience que de nombreuses structures sportives ne seront pas en mesure ou n'auront pas

le souhait de réaliser cette certification, qui conditionnera dès janvier 2022 la possibilité de porter des formations.

C'est pourquoi, l'Organisme de Formation du CROS propose ce nouveau service de portage de formations Il s'agit de mettre en place une procédure selon laquelle le CROS se chargera de la demande de prise en charge auprès de l'AFDAS pour la mise en œuvre d'une Action Collective Sport.

La saisie administrative s'appuiera essentiellement sur les différents éléments communiqués par les structures sportives intéressées, relatifs au module, aux stagiaires et aux différents frais engagés. Un cahier des charges sera déployé pour reprendre les modalités du service avec les obligations et engagements de

chacun, de façon à faciliter les échanges et la mise en œuvre du portage des formations définies.

Pour plus d'informations, contactez Gaëtan PLANCHE-DEFRADE Chargé de mission Formation formation.aura@franceolympique.com 06.58.77.47.06

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Une exposition éducative sur le handicap dans le sport

Dans la lignée des actions du CNOSF, le CROS Auvergne-Rhône-Alpes développe le Programme d'Education à la Culture Sportive et Olympique (PECSO) adapté à chacun des temps de l'enfant. Ce programme national, mobilisant le sport comme média de culture générale et l'Olympisme comme vecteur d'éducation, offre un cadre pour les acteurs de l'éducation souhaitant s'appuyer sur le sport et l'Olympisme pour développer leurs projets éducatifs.

En 2021, après avoir édité l'exposition "Sport et Discrimination" le CROS a créé une toute nouvelle exposition "Sport et Handicap".

Avec le soutien du Conseil Régional et de l'Agence Nationale du Sport, le CROS a mis sur pieds une exposition de 6 panneaux kakémonos, traitant

du handicap dans le sport. En lien avec l'actualité et notamment l'accueil par Paris, des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, cette exposition permet de découvrir l'importance du sport vis à vis du corps mais aussi de l'esprit. Le sujet du handicap est traité de façon à ce que le public soit sensibilisé à la notion d'inclusion et non de l'intégration. Six thèmes sont au cœur de l'exposition :

- > Le handicap, c'est quoi ?
> L'évolution du para sport en France et dans le monde
> L'offre sportive pour les personnes en situation de handicap
> L'esprit, le corps, l'âme (Les Jeux Paralympiques)
> Un challenge : l'accessibilité à la pratique pour tous
> Les exploits dans le para sport

Cette exposition s'accompagne de plusieurs outils pédagogiques afin de la rendre accessible à tous les publics (quiz, mots fléchés, café débat, mots mêlés, recherche et trouve, etc...)

De nouveaux thèmes seront proposés prochainement, notamment "Sport et Dopage", prévu pour la rentrée de septembre 2021.

Ces expositions et d'autres ressources pédagogiques sont disponibles en location ou en vente auprès du CROS.

Pour plus d'informations, contactez Mélissa JARRAR melissajarrar@franceolympique.com



ET TOI, ES-TU EN FORME OLYMPIQUE? 1ère ÉDITION ÉTAPE QUALIFICATIVE 100% DIGITALE DU 31 MARS AU 23 JUIN 2021 FINALE NATIONALE À L'INSEP (PARIS) LES 16 ET 17 OCTOBRE 2021 #JeuxDesJeunes jeuxdesjeunes.fr

LE HANDICAP, C'EST QUOI ? LES EXPLOITS DANS LE PARASPORT L'ESPRIT, LE CORPS, L'ÂME UN CHALLENGE L'ACCESSIBILITÉ À LA PRATIQUE POUR TOUS. Includes sections: DÉFINITIONS, DES SPORTIFS HORS DU CORTÈGE, LA NAISSANCE DES JEUX PARALYMPIQUES, QUI PEUT PARTICIPER AUX JEUX PARALYMPIQUES?, ACCOMPAGNER, FORMER, ACCÉDER, COMMUNIQUER.

ELECTIONS DANS LES CDOS

Cinq CDOS de la Région changent de présidence

Année électorale pour les structures du mouvement olympique, les CDOS, tout comme le CROS, ont tenu leurs Assemblées Générales électives début 2021. Sur les 11 CDOS du territoire, cinq d'entre eux ont élu de nouveaux présidents.

Franck RIGON (CDOS de l'Ain), Dominique COSTE (CDOS d'Ardèche), Jean-Yves MASSON (CDOS de la Haute-Loire), Jean-Claude JOUANNO (CDOS du Rhône), Jean-Claude TONDEUR (CDOS de Savoie) et Thierry COULON (CDOS de Haute-Savoie) ont été réélus par leur adhérents. Les cinq nouveaux présidents sont présentés ci-après.



Romain JAMMET
CDOS Cantal



Jean-Michel LOSA
CDOS Isère



Dominique D'AGOSTINO
CDOS Drôme



Jacques MOULARD
CDOS Loire



Jacques SAUVADET
CDOS Puy de Dôme

CDOS DE LA HAUTE-LOIRE

Rencontre avec les parlementaires

Le CDOS de la Haute-Loire a présenté samedi 24 avril ses missions, services et projets aux 4 parlementaires du Département de la Haute-Loire. Les quatre parlementaires du département ont répondu présents au rendez-vous donné par Jean-Yves MASSON,

président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Loire.

Ainsi, les deux députés Isabelle VALENTIN et Jean-Pierre VIGIER, aux côtés des deux sénateurs Laurent DUPLOMB et Oliver CIGOLOTTI,

ont découvert l'état de santé des associations sportives altiligériennes, les démarches engagées et le programme qu'envisage de mettre en place le CDOS pour les quatre années à venir.

Un moment fort et des échanges enrichissants avec les élus.



ESS 2024

LA PLATEFORME SOLIDAIRE

ESS 2024 est une plateforme qui favorise l'accès aux marchés des Jeux de Paris 2024 pour les acteurs de l'ESS.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Paris 2024 réuniront environ 15 000 athlètes, plusieurs millions de spectateurs et plus de 20 000 journalistes. Ils sont le plus grand événement au monde, avec 28 sports olympiques et 22 sports paralympiques suivis par des milliards de téléspectateurs.

L'organisation de cet événement génère **des opportunités économiques pour l'ensemble des territoires.**

Concrètement, ESS 2024 :

- Informe les entreprises sur le contexte, les enjeux et les marchés des Jeux de Paris 2024 ;
- Adresse directement les marchés aux entreprises dont le cœur de métier correspond ;
- Accompagne les entreprises à y répondre (conseil juridique, appui à la lecture du marché, aide stratégique et compréhension du contexte des Jeux, **mise en relation avec d'autres entreprises de l'économie sociale et solidaire ou de l'économie conventionnelle pour répondre en groupement, ...**) ;
- Suit l'attribution des marchés et appuie les attributaires ESS à la mise en œuvre des marchés.

Pour bénéficier de ces services gratuits, **référenciez votre entreprise sur**

www.ess2024.org

LES CANAUX



CDOS DE LA HAUTE-SAVOIE

La Haute-Savoie sur la route des Jeux !

En 2024, Paris accueillera à nouveau les Jeux Olympiques et Paralympiques, après un siècle d'attente. Cet événement planétaire mobilise d'ores et déjà l'ensemble du territoire : des collectivités labellisées "Terre de Jeux 2024" aux établissements scolaires "Génération 2024", en passant par le mouvement sportif français. Et c'est dans ce cadre qu'est né un projet innovant, d'envergure exceptionnelle... et qui a vu le jour en Haute-Savoie.

François LASSUYE, Président du Comité Départemental de Lutte et ancien Vice-Président de la Fédération Française de Lutte, est à l'origine de cette initiative, par le biais de l'association "Wrestling Around the World" dont il est le Président.

L'objectif ? Étudier l'évolution du phénomène olympique durant toute son ère moderne jusqu'à Paris 2024, soit 28 Jeux Olympiques d'Été et 23 Jeux Olympiques d'Hiver.

A l'issue d'une phase de candidature, 65 jeunes sportifs, âgés de 14 à 21 ans, vont se lancer à la conquête du monde, afin de se lancer sur les traces de l'héritage des Jeux, en retraçant 124 ans d'histoire. Au cours des 4 années à venir, jusqu'à Paris 2024, les participants au projet seront amenés à se rendre dans 43 villes et 23 pays différents, avec, lors de chaque escale, des rencontres culturelles et sportives: Comité International Olympique, Comité d'Organisation des Jeux, médaillés olympiques, Présidents de Fédérations...

Une étude sur le plan économique, historique, social et environnemental sera menée par le groupe afin de bien comprendre l'impact de chaque olympiade. Accompagnés tout au long de leur périple par un caméraman,

les jeunes travailleront également à la réalisation d'un film relatant leur expérience.



Cette aventure innovante fait des émules, et de nombreux champions ont déjà accepté de devenir parrains et marraines de l'associations :

- > Philippe ROZIER - Équitation
- > Edgar GROSPIRON - Ski acrobatique
- > Luc ABALO - Handball
- > Clément PARISSÉ - Ski de fond
- > Gaëlle EDON - Para-Tir
- > Stéphane CARISTAN - Athlétisme
- > Victor MUFFAT-JEANDET - Ski alpin
- > Thomas CLARION - Para-Biathlon et Para-Ski de fond
- > Lise LEGRAND - Lutte

En tant que représentant du mouvement sportif, le CDOS Haute-Savoie fera partie de l'aventure, par l'intermédiaire de Maud BOTTOLIER-CURTET. La jeune femme s'est en effet vue offrir cette opportunité par François LASSUYE à la suite d'une mission de Service Civique effectuée pour le compte de l'association, sur le thème de la mixité et de la promotion

de la pratique du sport féminin. Dans la suite logique, elle pilotera lors du projet un groupe de travail chargé

d'étudier l'évolution de la place des femmes aux Jeux Olympiques et Paralympiques depuis les années 1900.

Naturellement, les jeunes sont acteurs de leur projet, au niveau organisationnel, mais aussi dans la recherche de financements et de partenariats.

Vous êtes intéressé par le projet ? Vous souhaitez apporter votre soutien à Maud BOTTOLIER-CURTET, ancienne Service Civique au sein du CDOS Haute-Savoie ?

Contactez François LASSUYE, Président de l'association "Wrestling Around the World" ou Maud BOTTOLIER-CURTET :

francois.lassuye@wanadoo.fr
07 88 34 95 88

maud.bottollier@gmail.com
07 81 68 64 81

LE GRAND ECART ?

par Alain Arvin-Berod, Philosophe et Historien du sport



Un constat contrasté

Si l'on en croit les dernières études portant sur le sport en entreprise, nous découvrons un paysage contrasté qui mérite d'être regardé de près pour dessiner des évolutions positives, mais pour qui ? Pour le sport, pour l'entreprise et pour le salarié surtout ! En 2020, seuls 7% des organisations ont mis en place des programmes de sport pour leurs salariés. L'infographie jointe met en image une enquête sur le sport en entreprise proposée par Gymlib et Opinionway. Réalisée auprès de 1 012 salariés français, elle révèle un décalage entre les attentes des collaborateurs et les offres des entreprises. En 2018, des chiffres similaires mais plus encourageants, donnaient 14% des dirigeants affirmant que leur entreprise proposait des APS (Activités Physiques et Sportives) à ses salariés. Sans surprise, ce pourcentage grimpe à 40% dans les grandes entreprises, se situait à 13% pour les PME, et tombait à 4% pour les TPE.

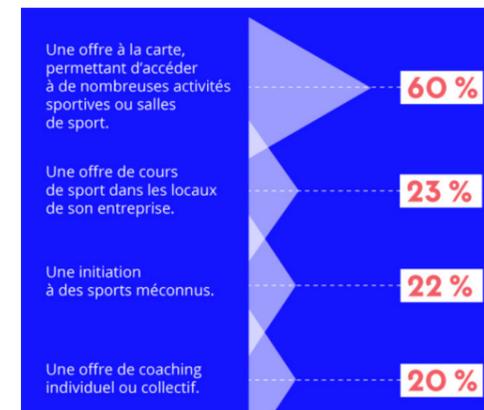
Les principales retombées positives se regroupaient en trois grandes catégories :

- > l'amélioration du bien-être des salariés et une meilleure gestion du stress (89%) ;
- > l'influence bénéfique sur l'esprit d'équipe et l'intégration des nouveaux (87%) ;
- > la création d'une dynamique entrepreneuriale et l'amélioration de la productivité des salariés (65%).

Mais comme l'indique le tableau issu de l'enquête de 2020, la demande à la carte est largement majoritaire avec 60%, ce qui confirme la tendance des pratiques sans licence. Il y a bien un réel écart entre les attentes des salariés et les offres sportives proposées par les entreprises : ce qui fait écho à l'écart entre l'évolution des pratiques sportives et le modèle classique du club que ses dirigeants font évoluer.

Un constat porteur d'avenir

L'absence d'équipements sportifs ou d'espaces de bien-être dans l'entreprise est un élément qui freine l'essor du sport en entreprise si l'on se réfère au seul modèle classique où des centaines de salariés se retrouvaient sur le même site. Dans ce cadre, le sport corporatif remplissait une fonction essentielle dans l'accès aux pratiques et il existe toujours, fort heureusement. Mais ce qui se dessine de plus en plus, ce sont des pratiques sportives accessibles aux salariés dans des équipements privés

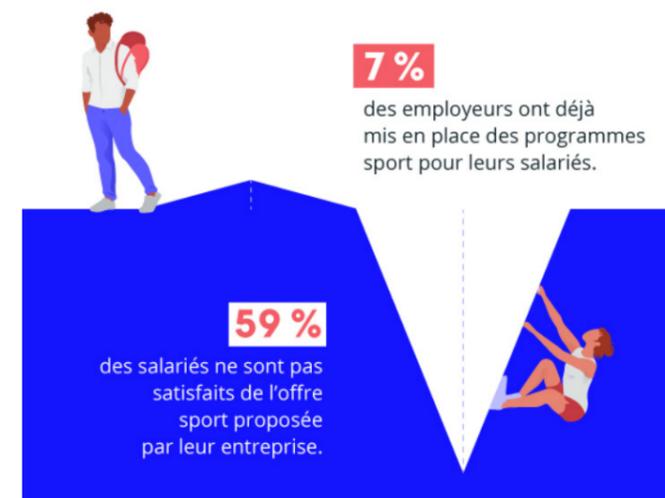


créés à cet effet. Leur succès tient au fait qu'ils conjuguent un accueil avec garages à vélos, une restauration, une mise à disposition de matériels avec une ouverture jusqu'en soirée, permettant aux salariés de faire du sport y compris entre midi et deux non loin de l'entreprise, comme avec la structure "Dehors" dans le quartier de la Part Dieu à Lyon par exemple...

Dans le même temps, le sport en entreprise continue de présenter un fort potentiel de développement du côté des salariés. C'est le cas pour les 15% qui déclarent que, bien que leur entreprise propose des activités sportives, ils n'ont pas recours à ce service. La première raison

mise en avant est que le type de sports proposés ne correspond pas à leur souhait (36%). Il serait donc pertinent d'élargir l'offre, de proposer une palette aussi large que possible, et ici la voie de la mutualisation est à retenir. Par ailleurs, la proportion de salariés qui déclarent que leur entreprise ne propose pas d'APS, mais qui aimeraient que ce soit le cas, est importante : elle atteint 35%, et monte à 41% chez les 25-29 ans. Ce qui est porteur d'espoir pour réduire l'écart constaté.

Un déséquilibre entre l'offre et la demande



MAI

- 27.05 Multi-activités** > Journée Dynamique de l'Insertion et du Parrainage Lyon-Meyzieu (69)
29 & 30.05 Equitation > Championnat Régional Amateur CCE | Sandran (01)
30.05 Triathlon > 33^{ème} Triathlon de Bourg en Bresse | Bourg en Bresse (01)

JUN

- 4 au 6.06 Equitation** > F'Hunter Tour Arnas (69)
5.06 Triathlon > Raid Y Jeunes | Yzeure (03)
Du 5.06 au 29.08 Equitation > Circuit Régional Western (étapes 4 à 8) Echelles (73), Chasselay (69), Amplepuis (69), Pisiu (38), St Martin d'Uriage (38)
5 & 6.06 Equitation > Compétition International en paires Pony-Games L'Hôpital-le-Grand (42)
5 & 6.06 Voile > Challenge interclub régional par équipe | Laffrey (38)



- 6.06 Triathlon** > Half Iron du Lac d'Annecy | Doussard (74)
6.06 Triathlon > Duathlon Valence (26)
6.06 Triathlon > Triathlon Aurec et Gorges de la Loire | Aurec/Loire (43)
11 au 13.06 Equitation > Grand Régional Dressage by Stübben Etape 3 L'Hôpital-le-Grand (42)
12.06 Triathlon > XTT Raid Val d'Allier | Saint Maurice ès Allier (63)
12 & 13.06 Triathlon > Triathlon de Vienne Condrieu | Condrieu (69)
21 & 22.06 Equitation > Régional des enseignants CSO/HUNTER/DRESSAGE Chazey-sur-Ain (01)

- 26 & 27.06 Course d'orientation** > Festival O'bivwak | Autrans (38)

JUILLET

- 3 & 4.07 Triathlon** > Championnat de France Jeunes de Raid | Port (01)



- 4.07 Triathlon** > Triathlon des Monts du Lyonnais | Yzeron (69)
8 au 10.07 Triathlon > Triathlon des Gorges Ardèche et Gard | Saint Martin d'Ardèche (07)
10 & 11.07 Triathlon > Triathlon du Lac du Bouchet St Nicolas | Le Bouchet St Nicolas (43)
11.07 Triathlon > Cross Triathlon d'Albiez | Albiez-Montrond (73)
14 au 18.07 Danse classique > Theilaïa 19^{ème} stage international | Lyon (69)
18.07 Triathlon > Triathlon des Collines | Saint Barthélémy de Vals (26)
23 au 25.07 Equitation > Grand Régional Dressage by Stübben Etape 4 Saint Ismier (38)
24 & 25.07 Triathlon > Duathlon Ducs et Duchesses | Seyssel (74)
28.07 au 1.08 Equitation > Raid des Pèlerins - Championnat International d'Endurance | Jullianges (43)

AOÛT

- 12 au 15.08 Equitation** > Championnat Régional Pro CCE | Sandran (01)
15.08 Triathlon > FELT X3 Courchevel (73)
15.08 Triathlon > Triathlon Lamastre (07)
19 au 22.08 Equitation > CDI3* CDI4* CDI25 (Dressage) | Crozet (01)
20 & 21.08 Triathlon > Triathlon de la

- Madeleine | St François Longchamp (73)
21.08 Triathlon > IronMan 70.3 Vichy (03)
21 & 22.08 Triathlon > Triathlon International du Mont Blanc | Passy (74)
22.08 Triathlon > IronMan | Vichy (03)
27 au 29.08 Equitation > Equimasters CSO (Championnat Régional Amateurs & Majors CSO) | Chazey sur Ain (01)
28.08 Triathlon > Triathlon Morzine Montriond | Morzine (74)
28 & 29.08 Equitation > Grand Régional Dressage by Stübben Etape 5 Vichy (03)
28 & 29.08 Triathlon > Triathlon Saint Pierre d'Albigny (73)
28 & 29.08 Triathlon > EDF Vercors Man | St Nazaire en Royans (26)
29.08 Triathlon > Triathlon du Lac Chambon | Chambon sur Lac (63)

SEPTEMBRE

- 4.09 Triathlon** > O'Xyrace Cross | Val Revermont (01)
5.09 Triathlon > Triathlon du Beaujolais | Villefranche sur Saône (69)
5.09 Triathlon > Bike & Run, Cross Duathlon Jeunes | St Jean de Muzols (07)
11.09 Triathlon > SwimRun des Gorges de la Loire | St Victor/Loire (42)
12.09 Triathlon > Raid d'Elles | Saint Péray (07)
18.09 Triathlon > Lac Ardèche Event Devesset (07)
18.09 Triathlon > One2Tri Lac d'Aiguebelette | Novalaise (73)
19.09 Triathlon > 20^{ème} Aquathlon d'Oullins | Oullins (69)
24 au 26.09 Equitation > Championnat France CSO Major | Chazey sur Ain (01)
25.09 Triathlon > Triathlon du Lac de Paladru | Montferrat (38)
25 & 26.09 Triathlon > Raid Nature du Pont d'Arc | Labastide de Virac (07)
26.09 Triathlon > Raid de la Vallée de l'Ain | Poncin (01)
26.09 Triathlon > Saucona Tri Neuville sur Saône (69)

Calendrier des temps d'information et de formation

Dispositif Génération 2024 (3h)
31 mai 2021 | Visioconférence

Dispositif Carte Passerelle (3h)
8 juin 2021 | Visioconférence

La communication interne d'une association (3h)
30 juin 2021 | Visioconférence

La communication externe d'une association (3h)
7 juillet 2021 | Visioconférence

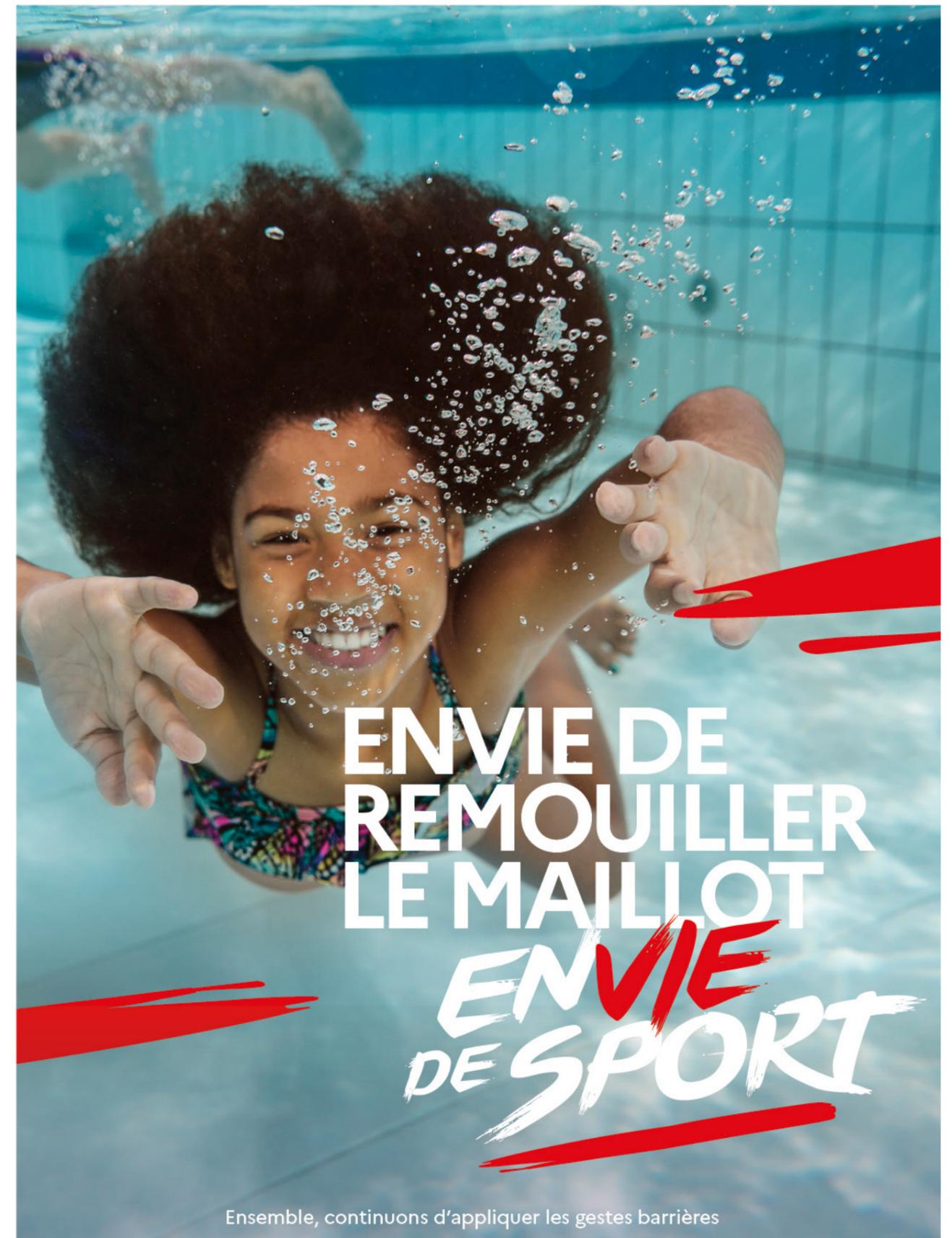
Le catalogue des formations 2021-2022 sera bientôt disponible sur le site du CROS www.crosauvergnerhonealpes.fr

Inscriptions, accompagnements, formations à la demande, nous contacter : formation.aura@franceolympique.com



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Ensemble, continuons d'appliquer les gestes barrières



CROS
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES



Citius - Altius - Fortius
Plus vite, plus haut, plus fort
L'art de se dépasser



CROS Auvergne-Rhône-Alpes



@AURACROS



www.crosauvergnerrhonealpes.fr

